

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 16 décembre 2014 à 19h00 à l'hôtel de ville, située au 2024 route 148, Pontiac, à laquelle étaient présents :

M. Roger Larose, maire, Brian Middlemiss, maire-suppléant et les conseillers, Nancy Draper-Maxsom, R. Denis Dubé, Dr. Jean Amyotte, Inès Pontiroli et Thomas Howard.

Également présents : M. Benedikt Kuhn, directeur général par intérim, Mme Ginette Chevrier-Bottrill, directrice générale adjointe par intérim et plusieurs contribuables.

La séance débute à 19:00 heures.

14-12-2237

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Parole au public et questions
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget pour l'année 2015 et du budget triennal d'immobilisation
4. Période de question du public
5. Levée de l'assemblée

Il est

Proposé par : R. Denis Dubé

Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

Adoptée

14-12-2238

AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par R. Denis Dubé

Appuyé par Thomas Howard

ET RÉSOLU d'ajourner l'assemblée à 19h05 jusqu'à 19h30.

Adoptée

14-12-2239

RETOUR À L'ASSEMBLÉE

Proposé par Thomas Howard

Appuyé par R. Denis Dubé

ET RÉSOLU de reprendre l'assemblée à 19h30.

Adoptée

14-12-2240

ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2015

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires de 2015 prévoient des charges et revenus de fonctionnement comme suit :

Activités de fonctionnement Budget 2015	
REVENUS	
TAXES	4 316 616
TAXES DE SECTEUR	100 835
TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX	911 761
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	338 814
TRANSFERTS SUBVENTIONS	944 146
SERVICES RENDUS	97 810
IMPOSITION DE DROITS	329 700
AUTRES REVENUS ET INTÉRÊTS	100 738
	7 140 420
CHARGES	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 096 902
SÉCURITÉ PUBLIQUE	1 944 903
TRANSPORTS	1 942 734
HYGIÈNE DU MILIEU	1 093 542
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	5 113
AMÉNAGEMENT URBANISME	465 202
LOISIRS ET CULTURE	305 390
FRAIS DE FINANCEMENT	247 009
	7 100 795
Conciliation à des fins fiscales	
AMORTISSEMENT	(525 541)
REMBOURSEMENT DETTE À L.T.	559 799
REMBOURSEMENT DU FOND DE ROULEMENT	67 876
AFFECTATION FONDS CARRIÈRES & SABLIERES	(160 000)
MONTANTS À POURVOIR DANS LE FUTUR	97 491
	39 625
CHARGES ET AFFECTATIONS	7 140 420

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires de 2015 prévoient aussi des revenus et des charges en immobilisation comme suit :

Activités d'investissement Budget 2015	
REVENUS	
Santé bien-être	(10 000)
Loisirs et culture	(22 000)

	(32 000)
CHARGES	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	7 500
TRANSPORTS	47 000
HYGIENE DU MILIEU	47 500
LOISIRS ET CULTURE	124 000
	226 000
AFFECTATIONS	
FONDS DE ROULEMENT	(194 000)
	(194 000)
CHARGES ET AFFECTATIONS	
	32 000

CONSIDÉRANT QUE les taux et tarifications suivants seront nécessaires pour balancer le budget pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2015 :

TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE	2015 Taux du 100\$
Immeuble non-résidentiel	0,5863
Immeuble 6 logements et +	0,5863
Terrain vague	0,5863
Immeuble résiduel	0,5863
Agricole	0,5863
Industriel	0,5863
TOTAL TAXES VARIÉES	0,5863
TAXES POUR EMPRUNTS À L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ	
Règlement no 03-03 Lagunes 25% L'ENSEMBLE	0,0007
Règlement no. 05-02 Freightliner #24	0,0019
Règlement no. 06-10 Asphaltage chemins	0,0256
Règlement no. 06-07 niveleuse #111	0,0040
Règlement 12-07 International #28	0,0042
Règlement no. 10-09 Hôtel de ville	0,0033
Règlement no. 06-11 – Omkar et Du Marquis	0,0006
Camion-citerne 2014	0,0039
TOTAL	0,0443

Compensables taux taxes variées	0,5863
Compensables taux pour emprunts :	0,0443
TAUX POUR COMPENSABLES	0,6306

TAUX POUR EMPRUNTS POUR TAXES DE SECTEUR	2015 Taux du 100 \$
Règlement no. 03-03 Quyon lagune 75%	0,0532
Règlement no. 06-13 Asphaltage ch. Lavigne	0,0200

Règlement no. 06-14 Asphaltage ch. Davis et Soulière	0,0260
Règlement no. 05-10 Asphaltage Cedarvale, Adrien-Renaud, de la Détente, Cr. Renaud	0,0197
Règlement no. 07-10 Asphaltage ch. Panorama, ch.McCaffrey	0,0255
Règlement no. 06-11 Asphaltage ch. Omkar 12.5%	0,0243
Règlement no. 06-11 Asphaltage ch. Du Marquis 37.5%	0,0226
TOTAL DU TAUX SUR ÉVALUATION	0,1913
	2015 Coût par unité
Règlement no. 15-10 eau potable Quyon – terrain vacant 0.85	120,39 \$
Règlement no. 15-10 eau potable Quyon – résidentiel 1.0	141,63 \$
Règlement no. 15-10 eau potable Quyon – petit commerce 1.15	162,88 \$
Règlement no. 15-10 eau potable Quyon – gros commerce 1.7	240,77 \$

CONSIDÉRANT QUE les taux et tarifications suivants seront nécessaires pour balancer le budget pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2015 :

<u>TAXES DE SERVICES TAUX FIXE</u>	
EAU	2015 Coût par unité
Résidentiel	334,62 \$
Petit commerce	382,14 \$
Gros commerce	568,42 \$
ÉGOUTS	2015 Coût par unité
Résidentiel	247,41 \$
Petit commerce	282,92 \$
Gros commerce	420,86 \$
ORDURES	2015 Coût par unité
Résidentiel	216,56\$
Résidentiel - commercial	241,17 \$
Petit commerce	252,73 \$
Gros commerce	305,86\$
Récréa-hébergement	277,30 \$

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 953.1 du Code municipal que le conseil municipal doit adopter le programme des immobilisations de la Municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil croit opportun d'adopter le programme des immobilisations de la Municipalité de Pontiac pour les années 2015, 2016 et 2017 comme suit :

MUNICIPALITÉ DE PONTIAC					
2015-2016-2017					
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS					
		2015	2016	2017	Mode de financement
Bâtiment	Complexe municipal de Luskville – Installation septique	60 000,00\$			Règlement d'emprunt

Sécurité Incendie	Renouvellement – Flotte de véhicules	120 000,00\$			Règlement d'emprunt
	Système de communication	20 000,00\$			Règlement d'emprunt
VOIRIE	Système de communication	40 000,00\$			Règlement d'emprunt
	RÉFECTION DE CHEMINS				
	Refaire asphaltage ch. de la Montagne (4 km)	1 400 000,00\$			Règlement d'emprunt/ Subvention AIRRL (MTQ)
	Asphaltage chemin Braun	750 000,00\$			Règlement d'emprunt 50% résidents / 50% municipalité (Variante à valider)
	Asphaltage projet Lusk	250 000,00\$			Règlement d'emprunt 50% résidents / 50% municipalité
	Réfection de chemins priorités			1 500 000,00\$	Règlement d'emprunt
	DRAINAGE				
	Amélioration du drainage du secteur des travaux prévus par le MTQ : Route 148; chemins Maple et Terry-Fox	55 000,00\$			Règlement d'emprunt
	Exutoire pluvial – Quyon – Valve anti-retour		20 000,00\$		Règlement d'emprunt
	MUNICIPALISATION DE CHEMINS				
	Chemin des Mélèzes	10 000,00\$			Taxe d'amélioration locale
	Chemin Wilmer	50 000,00\$			Taxe d'amélioration locale
	Chemin Julie	50 000,00 \$			Taxe d'amélioration locale
	ÉQUIPEMENT				
	Remplacement de la niveleuse	300 000,00\$			Règlement d'emprunt
	Loisirs/ Récréation	PARCS			
Projet Bellevue		25 000,00\$			Fonds de roulement (Fonds de parcs)
Davis-Soulière			20 000,00\$		Fonds de roulement (Fonds de parcs)
Hirondelles		10 000,00\$			Fonds de roulement (Fonds de parcs)
Kiosque d'information et de promotion		20 000,00\$			Fonds de roulement (Fonds de parcs)
CENTRES COMMUNAUTAIRES					
Centre communautaire		20 000,00\$	3 000 000,00\$		Fonds de roulement / Subventions/Règlement d'emprunt
Agrandissement – Centre communautaire Breckenridge			150 000,00\$		Règlement d'emprunt
Hygiène du milieu	Égouts sanitaires				
	Projet de traitement et gestion des boues septiques		1 500 000,00\$		TECQ (subvention), règlement d'emprunt
	Plan de correction des raccordements inversés		25 000,00\$	50 000,00\$	Opération et règlement d'emprunt
	AQUEDUC/ÉGOUTS				
	Réseau d'aqueduc et d'égouts		750 000,00\$ Phase I	750 000,00\$ Phase II	Règlement d'emprunt / Partiellement avec la TECQ
TOTAL		3 180 000 \$	5 465 000 \$	2 300 000 \$	

EN CONSÉQUENCE,

Il est

Proposé par: Brian Middlemiss
Appuyé par: Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte les prévisions budgétaires 2015 telles que présentées.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE ce conseil fixe les taux pour les services tels que présentés.

FINALEMENT, IL EST RÉSOLU QUE ce conseil adopte le plan triennal d'immobilisation tel que présenté.

Adoptée sur division

Les conseillers Inès Pontiroli et Dr. Jean Amyotte votent contre la résolution. La conseillère Pontiroli dit: " Le conseil municipal a été tenu à l'écart des grandes décisions et orientations du budget 2015, conséquemment je ne peux voter pour ce que je ne peux défendre". Le conseiller Dr. Jean Amyotte appui ses propos.

Le maire confirme que ces raisons ne sont pas valides comme il y a eu deux rencontres avec l'ensemble du conseil et que Mme Pontiroli n'a été présente qu'à une seule.

PERIODE DE QUESTION DU PUBLIC

- | | |
|----------------|---|
| James Eggleton | <ul style="list-style-type: none">- Félicite les membres du conseil d'avoir gardé le taux de taxes aussi bas- Demande pourquoi deux conseillers ont votés contre l'adoption du budget 2015- Offre ses félicitations au sujet du site Internet |
| Stéphane Alary | <ul style="list-style-type: none">- Demande à quel endroit dans le budget on peut retrouver les engagements pour l'entretien des fossés et les abords des chemins- Demande quel est le processus pour décider le pavage d'un chemin |

14-12-2241

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par : R. Denis Dubé
Appuyé par : Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 20 heures ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL par intérim

« Je, Roger Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».